

FORTIFICATION A TAVIGNY-ALHOUMONT

Au cours de l'été 1976, nous avons entamé l'étude d'une fortification établie sur l'Ourthe orientale, à un kilomètre à peine d'Houffalize. Elle est située au lieu-dit *Les Blancs Bois*, sur le territoire de la commune de Tavigny. Signalée au milieu du siècle dernier par Prat, son existence tomba ensuite dans l'oubli⁽⁷⁾. Mais le site fut redécouvert en 1975 par le Cercle Segnia qui nous invita à y entreprendre des recherches⁽⁸⁾.

Le site jouit d'une position stratégique privilégiée, au confluent de l'Ourthe et du ruisseau de Cowan, deux cours d'eau très encaissés qui ont créé un large éperon muni de pentes escarpées et d'a-pics de près de cent mètres (fig. 15). Ce lieu n'est pratiquement accessible que par le flanc oriental. Aussi, celui-ci a été protégé par trois retranchements (fig. 16). Une levée, au tracé légèrement courbé, forme un premier barrage. Entre celui-ci et le rempart intérieur, une levée plus courte, au tracé fort coudé, servait sans doute à protéger l'entrée intérieure. La dernière levée établie à une distance maximum de 76 m du premier retranchement, se prolonge sur les flancs nord et nord-ouest de la fortification. Ces quelque 828 m de rempart protègent une superficie de trois hectares et demi environ.

Nous avons centré nos recherches sur l'examen des structures de défense. La levée extérieure large de 14 m et haute de 0,90 m maximum est en terre mêlée par endroits à de gros moellons ou des lamelles de schiste. Un tronçon est flanqué d'un petit fossé extérieur dont le profil dessine un V. Dans le secteur nord, il semble que la levée ait succédé à une palissade dont il subsiste un rang de larges trous de pieu creusés dans le sol en place, de 70 à 80 cm de diamètre et de 30 à 40 cm de profondeur (fig. 17).

La levée centrale, coudée, présente une largeur de 12 m et une hauteur de 1,20 m environ. Elle est constituée d'un simple amoncellement de terre jaune et compacte. Comme la précédente, elle aurait remplacé une palissade d'un rang de pieux mais plus minces à en juger par les trous creusés dans le sol, dont le diamètre oscille entre 26 et 28 cm et la profondeur varie de 10 à 14 cm.

Par manque de temps, nous avons limité l'examen de la levée intérieure à une coupe effectuée près de l'entrée à l'endroit où sa hauteur est la plus

(7) G.F. PRAT, A propos de la création de la Société Archéologique d'Arlon, *Ann. Inst. Arch. Lux.* II, 1849-50, 1850-51, 129 s.v. *Houffalize*.

(8) Cf. *Bull. Cercle d'Hist. et d'Arch. Segnia* I, 3, 1976, 54. Dans ce rapport préliminaire, il nous est agréable de remercier les membres du Cercle Segnia qui nous ont offert de fouiller le site et se sont chargés d'obtenir l'autorisation de fouille.

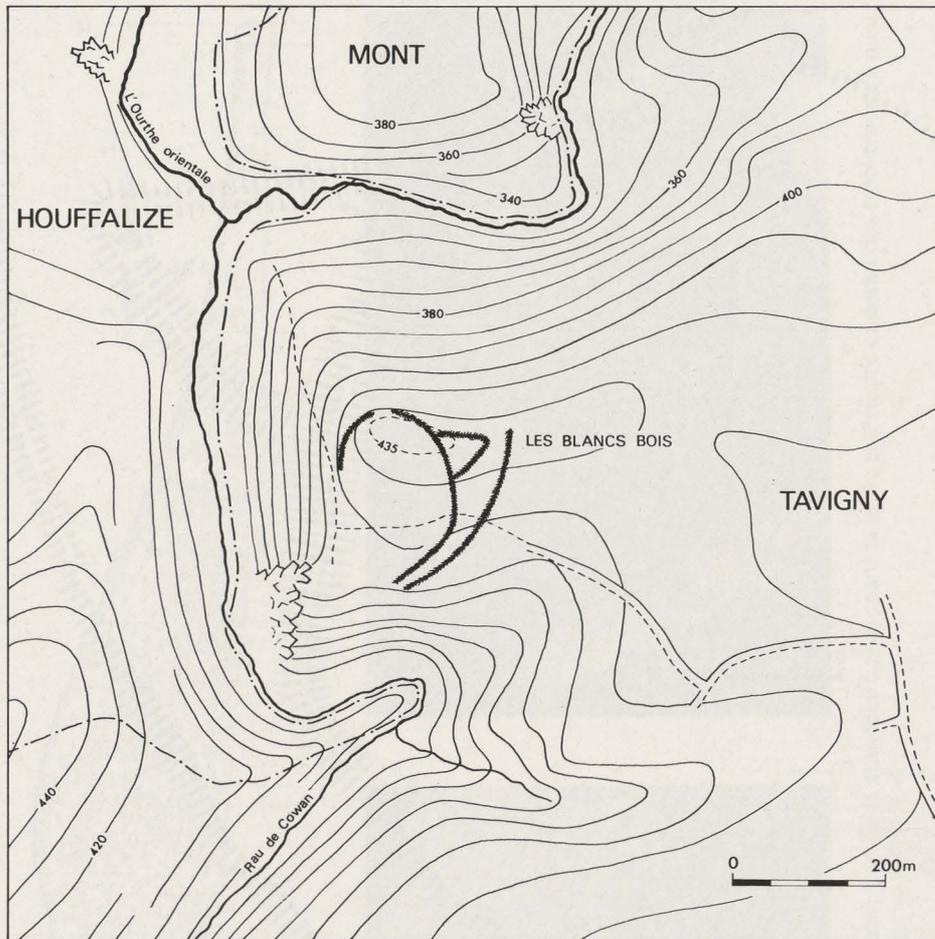


Fig. 15. — Situation topographique de la fortification.

importante : 2,40 m pour une largeur de 14,50 m. La structure complexe de ce retranchement montre plusieurs phases de construction (fig. 17). Le noyau est formé d'un amas de gros moellons de schiste mêlés à quelques blocs de grès et de quartz entassés sans ordre (en a). Toutefois, au centre, on pouvait distinguer un muret construit à l'aide de moellons de très grandes dimensions (en b). Sous la partie occidentale du noyau git une couche large de 2,70 m de terre brûlée et de branches calcinées disposées en sens divers (en c). A 0,60 m au-dessus de cette couche repose un muret de pierres sèches, muni d'un parement vers l'intérieur du refuge (en d). A l'est du noyau, un petit fossé est comblé de terre jaune très compacte renfermant un fin cailloutis (en e). Cette couche se prolonge par-dessus le noyau de pierres qu'elle recouvre. Enfin, l'ensemble de la muraille est

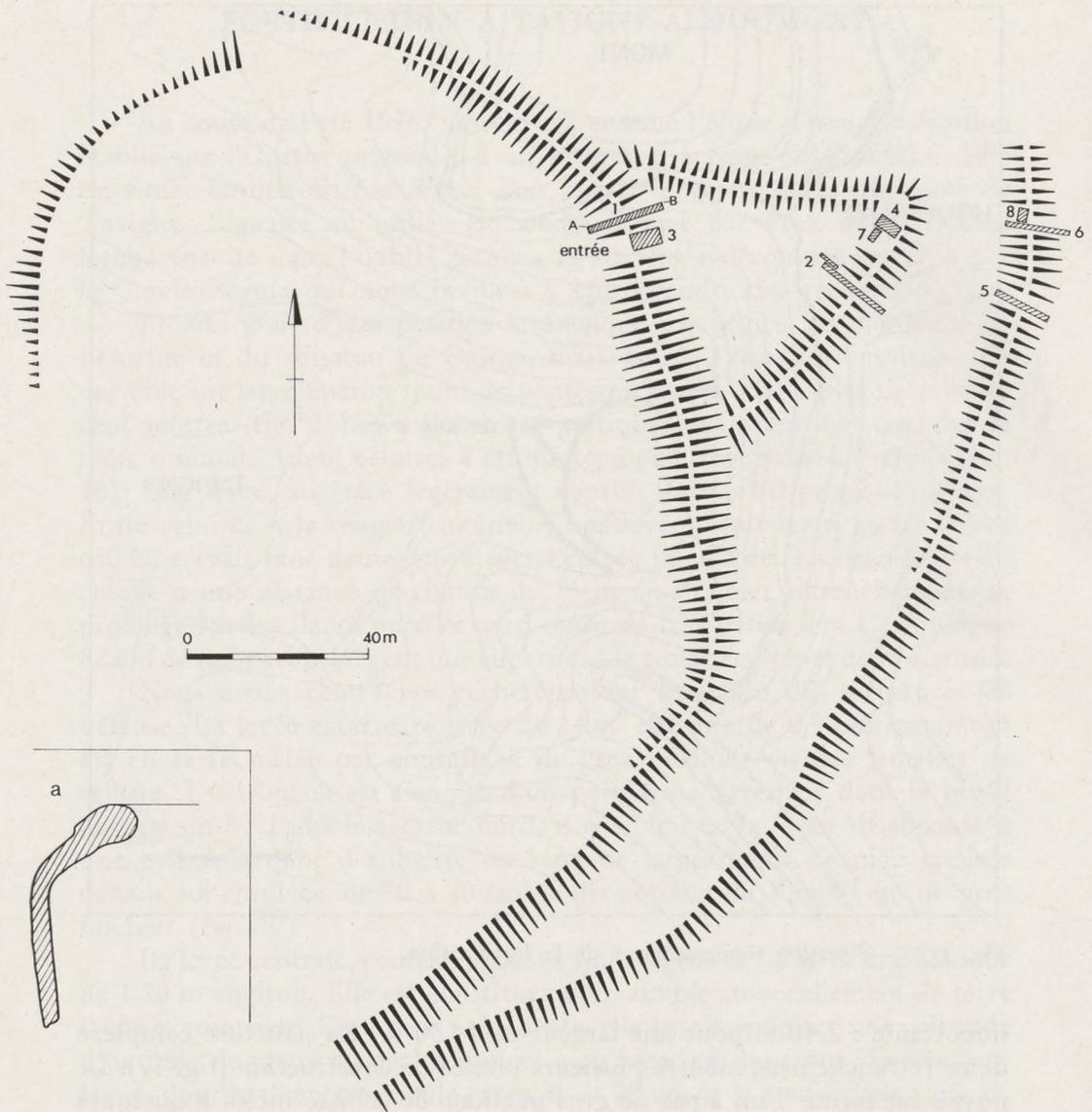


Fig. 16. — Plan général des remparts et des tranchées et tesson recueilli dans l'entrée, en a (éch. 1/3).

coiffé d'une strate de terre brune contenant de nombreuses lamelles et quelques moellons de schiste (en f). A l'ouest du talus, un trou de pieu traverse cette strate (en g), tandis qu'à l'est un petit muret de pierres sèches est établi au-dessus du fossé (en h).

Par ailleurs, nous avons entamé l'exploration de l'entrée percée dans le rempart intérieur et située près du flanc nord du promontoire. Au centre,

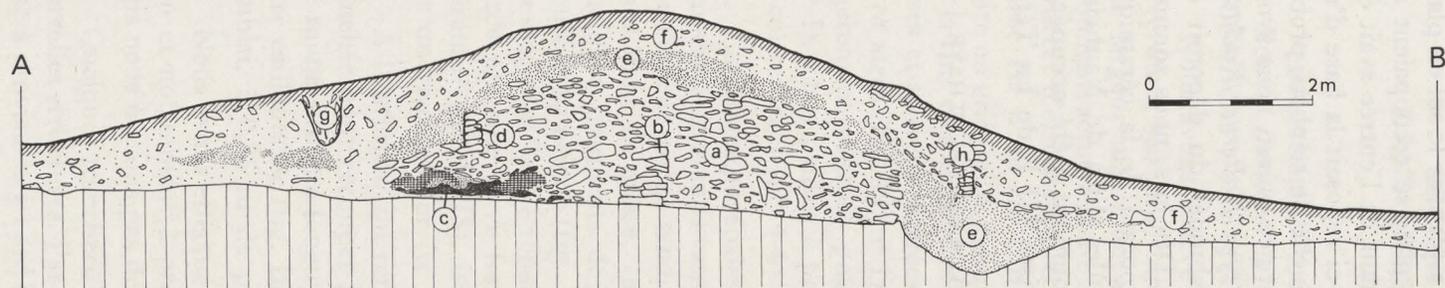


Fig. 17. — Coupe au travers de la levée intérieure; vue de la tranchée 6 recoupant la levée extérieure et détail des trois trous de pieu insérés l'un dans l'autre, trouvés dans l'entrée.

nous avons repéré plusieurs grandes dalles posées à plat sur le sol en place tandis que dans l'angle nord-est, trois trous de pieu se recoupaient au même endroit, ce qui laisse supposer qu'un montant de l'entrée avait été remplacé à deux reprises (fig. 17). Près de ceux-ci reposait la base d'un muret perpendiculaire à la levée édifié sur une couche de remblai, probablement destiné à soutenir le bord du talus. Contre ce muret, nous avons découvert un bord de grand vase à provisions du type *Halterner Kochtopf* (fig. 16, a), analogue à ceux que nous avons exhumés du dépotoir de l'éperon voisin de Cherain-Brisy (fig. 19, 10-15). Dès lors, nous sommes tentée de supposer que le fragment est contemporain de la céramique recueillie à Brisly datée précisément par des fibules dites de Nauheim. Nous présumons donc que la fortification d'Alhoumont a été occupée à la même époque que celle de Brisly, soit à la phase III b de La Tène.

A. CAHEN-DELHAYE